

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-role-du-CTREA.html>



Le rôle du CTREA

- Les Dossiers - Outils militants -

Date de mise en ligne : dimanche 5 octobre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole : [CTREA](#)

Le [CTREA](#) se réunit 2 à 3 fois par an.

Il traite de l'ensemble des questions de l'enseignement agricole public : effectifs, résultats aux examens, structures (ouverture et fermeture de classes), personnels, formation continue, conditions de travail (ex : RTT), hygiène et sécurité...

Seuls les représentants des personnels y ont le droit de vote et, en cas de rejet unanime d'un projet par les élus syndicaux, celui-ci devra faire l'objet d'un réexamen et d'une nouvelle délibération.